PRESS RELEASE



COMMUNIQUÉ

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

no 20

POUR DIFFUSION IMMEDIATE le 21 mars 1969

DECLARATION CONJOINTE DE MONSIEUR GERARD PELLETIER, SECRETAIRE D'ETAT DU CANADA, ET DE MONSIEUR MITCHELL SHARP, SECRETAIRE D'ETAT AUX AFFAIRES EXTERIEURES, A L'OCCASION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE POUR L'ELIMINATION DE LA DISCRIMINATION RACIALE

Le 21 mars, les Canadiens auront l'occasion de marquer par leur générosité la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. Ils pourront le faire en souscrivant au Fonds spécial des Nations Unies pour l'Afrique du Sud et à leur Programme de formation et d'éducation des Africains du sud.

Dans une déclaration conjointe, le Secrétaire d'Etat du Canada, Monsieur Gérard Pelletier, et le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, Monsieur Mitchell Sharp, invitent leurs concitoyens à manifester positivement leur adhésion à l'esprit de la Charte des Nations Unies et de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme par des dons généreux aux fins indiquées et par leur reconnaissance effective du droit de tous les peuples à l'égalité dans l'harmonie et la dignité.

Suit le texte de la déclaration:

"A l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, le Gouvernement canadien entend rappeler à la population que la tâche demeure immense en ce domaine malgré tous les efforts conjugués.

"C'est en grande partie aux Nations Unies que revient le mérite des progrès accomplis dans la voie du respect mutuel et de la compréhension entre les peuples et